

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté
française du 02 mars 2023 approuvant le programme
général de formation professionnelle continue des
membres de l'équipe éducative des écoles et des membres
du personnel de l'équipe pluridisciplinaire des centres
PMS pour la période entre les années scolaires 2023-2024 et
2028-2029 de l'Institut interréseaux de la Formation
professionnelle continue (IFPC)**

A.Gt. 21-03-2024

M.B. 18-04-2024

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement
secondaire, les articles 6.1.1-1, 3° et 6.1.5-9 ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 02 mars
2023 approuvant le programme général de formation professionnelle continue
des membres de l'équipe éducative des écoles et des membres du personnel de
l'équipe pluridisciplinaire des centres PMS pour la période entre les années
scolaires 2023-2024 et 2028-2029 de l'Institut interréseaux de la Formation
professionnelle continue (IFPC) ;

Vu l'avis de la Commission de pilotage du 20 février 2024 ;

Sur la proposition de la Ministre de l'Education ;

Après délibération,

Arrête :

Article 1^{er}. - L'intitulé de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté
française du 02 mars 2023 approuvant le programme général de formation
professionnelle continue des membres de l'équipe éducative des écoles et des
membres du personnel de l'équipe pluridisciplinaire des centres PMS pour la
période entre les années scolaires 2023-2024 et 2028-2029 de l'Institut
interréseaux de la formation professionnelle continue est remplacé par ce qui
suit :

« Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 02 mars 2023
approuvant le programme général de formation professionnelle continue des
membres de l'équipe éducative des écoles, des membres de l'équipe
pluridisciplinaire des centres PMS et des membres de l'équipe
pluridisciplinaire des pôles territoriaux de l'Institut interréseaux de la
Formation professionnelle continue (IFPC) pour la période comprise entre les
années scolaires 2023-2024 et 2028-2029 ».

Article 2. - Dans le même arrêté, il est inséré trois articles entre l'article 2 et l'article 3, rédigés comme suit :

« Article 2/1. - Le programme général de formation professionnelle continue à destination des membres de l'équipe pluridisciplinaire des pôles territoriaux, présenté par l'Institut interréseaux de la Formation professionnelle continue (IFPC), repris en annexe 3, est approuvé pour la période entre les années scolaires 2024-2025 et 2028-2029. ».

« Article 2/2. - Certaines formations du programme général de formation professionnelle continue à destination des membres de l'équipe éducative des écoles présenté par l'Institut interréseaux de la Formation professionnelle continue (IFPC) sont ouvertes aux membres du personnel des pôles territoriaux. Ces formations sont reprises à l'annexe 4. Les membres du personnel des pôles territoriaux peuvent bénéficier de ces formations entre les années scolaires 2024-2025 et 2028-2029. ».

« Article 2/3. - Certaines formations du programme général de formation professionnelle continue à destination des membres de l'équipe pluridisciplinaire des centres PMS présenté par l'Institut interréseaux de la Formation professionnelle continue (IFPC) sont ouvertes aux membres du personnel des pôles territoriaux. Ces formations sont reprises à l'annexe 5. Les membres du personnel des pôles territoriaux peuvent bénéficier de ces formations entre les années scolaires 2024-2025 et 2028-2029. ».

Article 3. - Dans le même arrêté, il est inséré une annexe 3 qui est jointe en annexe 1 au présent arrêté.

Article 4. - Dans le même arrêté, il est inséré une annexe 4 qui est jointe en annexe 2 au présent arrêté.

Article 5. - Dans le même arrêté, il est inséré une annexe 5 qui est jointe en annexe 3 au présent arrêté.

Article 6. - Le présent arrêté entre en vigueur au 1^{er} avril 2024.

Article 7. - Le Ministre ayant l'enseignement obligatoire dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 21 mars 2024.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

Le Ministre-Président, en charge des Relations internationales, des Sports et de l'Enseignement de Promotion sociale,

P.-Y. JEHOLET

La Ministre de l'Education,

C. DESIR

Annexe 1 : Programme général de formation professionnelle continue à destination des membres de l'équipe pluridisciplinaire des pôles territoriaux (IFPC)

Orientation de formation	Thème(s) concerné(s) par la formation	Intitulé de formation IFPC	Objectifs de la formation IFPC	Recommandations	Public cible				Durée	Modalités	Spécificités IR	
					Membre de l'équipe pluridisciplinaire d'un pôle territorial	Coordinateur d'un pôle territorial	Membre des équipes éducatives des écoles (tous niveaux)	Membre des équipes pluridisciplinaires des CPMS				Précisions
Comprendre, s'approprier, questionner les enjeux de l'école inclusive et les missions des membres des pôles territoriaux, notamment la posture d'accompagnant, les aspects juridiques, éthiques et déontologiques, le cadre institutionnel, les compétences transversales, les enjeux et les attentes du système éducatif et leur traduction en termes de pratiques professionnelles.	Le cadre institutionnel des missions des membres des pôles territoriaux au sein du système éducatif Le cadre juridique, éthique, déontologique Les enjeux de l'école inclusive Les compétences spécifiques des différentes fonctions en lien avec les missions	Informations et échanges pour mes débuts en tant que membre d'une équipe pluridisciplinaire d'un pôle territorial	* Découvrir le système éducatif ainsi que les rôles et les missions de ses principaux acteurs * Comprendre les enjeux actuels, les changements qui en découlent et leurs implications concrètes sur le métier de membre d'une équipe pluridisciplinaire des pôles territoriaux * S'informer sur les questions administratives liées à l'entrée en fonction * Echanger autour de questions en lien avec les missions des membres des pôles territoriaux	* La formation s'appuie sur les textes légaux, les publications et les outils de la FWB * La formation n'aborde pas les aspects administratifs qui relèvent de statuts des réseaux * En ce qui concerne l'objectif 4, la mission « accompagner et soutenir les membres de l'équipe éducative des écoles coopérantes dans l'organisation des aménagements raisonnables, notamment par le conseil ou la mise à disposition d'outils » sera le point d'attention principal.	x				Moins de 5 ans d'expérience	1 jour	Présentiel	Universel et généralisable Pluricontextuel
Comprendre, s'approprier, questionner les enjeux de l'école inclusive et les missions des membres des pôles territoriaux, notamment la posture d'accompagnant, les aspects juridiques, éthiques et déontologiques, le cadre institutionnel, les compétences transversales, les enjeux et les attentes du système éducatif et leur traduction en termes de pratiques professionnelles.	Les postures des membres d'un pôle territorial Les enjeux de l'école inclusive Les compétences spécifiques des différentes fonctions en lien avec les missions Le développement d'une approche critique et réflexive	Développer ses compétences professionnelles XXX et renforcer son identité professionnelle en tant que coordonnateur des pôles territoriaux	* Porter un regard réflexif sur ses compétences en lien avec la fonction et les missions du coordonnateur de pôle territorial * Développer les compétences professionnelles en lien avec XXX * Découvrir des ressources sur lesquelles s'appuyer pour poursuivre le développement de ses compétences professionnelles en lien avec XXX	* S'appuyer sur les documents légaux de la FWB * Clarifier la posture professionnelle liée à la fonction et aux missions du coordonnateur de pôle * Il convient d'aborder la formation dans le cadre de l'école inclusive, du travail en autonomie, du travail collaboratif... au regard de la fonction de coordonnateur de pôle territorial * L'intitulé sera décliné selon la ou les compétence(s) professionnelle(s) à approfondir dans l'objectif 2 : le management d'une équipe pluridisciplinaire, le pilotage du changement vers une école inclusive, le leadership partagé/distribué, la mobilisation de l'intelligence collective, la facilitation de la communication, le guidage de supervisions/intervisions, la gestion de conflits, la gestion de projets.		x				3 jours	Présentiel ou H	Universel et généralisable Pluricontextuel
Comprendre, s'approprier, questionner les enjeux de l'école inclusive et les missions des membres des pôles territoriaux, notamment la posture d'accompagnant, les aspects juridiques, éthiques et déontologiques, le cadre institutionnel, les compétences transversales, les enjeux et les attentes du système éducatif et leur traduction en termes de pratiques professionnelles.	Les postures des membres d'un pôle territorial Les enjeux de l'école inclusive Les compétences transversales en lien avec les missions Les compétences spécifiques des différentes fonctions en lien avec les missions Le développement d'une approche critique et réflexive	Echanges et réflexions sur les pratiques de classe dans le cadre de l'école inclusive	* Echanger sur des expériences de pratiques de classe * Utiliser des outils d'échanges et de réflexions pour réguler ses pratiques professionnelles * Elaborer des pistes d'action afin de faire évoluer ses pratiques	* Les pratiques envisagées doivent être interdisciplinaires * L'opérateur tient compte des publications et outils fournis par la FWB * L'intervention peut être notamment envisagée dans le cadre de l'objectif 2 * La formation peut être déclinée selon le niveau d'enseignement * Les pratiques de classe analysées sont centrées sur les thématiques suivantes : différenciation, la place de l'erreur dans les apprentissages, le co-enseignement	x		x			2 ou 3 jours	Présentiel ou H	Universel et généralisable Pluricontextuel
Comprendre, s'approprier, questionner les enjeux de l'école inclusive et les missions des membres des pôles territoriaux, notamment la posture d'accompagnant, les aspects juridiques, éthiques et déontologiques, le cadre institutionnel, les compétences transversales, les enjeux et les attentes du système éducatif et leur traduction en termes de pratiques professionnelles.	Le cadre juridique, éthique, déontologique Les enjeux de l'école inclusive Les compétences transversales en lien avec les missions Le développement d'une approche critique et réflexive Les compétences spécifiques des différentes fonctions en lien avec les missions	Gestion du stress professionnel pour un mieux-être au travail dans un contexte de travail avec des acteurs pluridisciplinaires	* Définir, comprendre les enjeux et les composantes du bien-être au travail * Identifier les différents types de stress et comprendre leurs effets * Découvrir des outils de gestion du stress, les conditions du bien-être au travail et les analyser à partir d'expériences professionnelles critiques * Elaborer des pistes de transfert dans sa pratique professionnelle	* La formation devra s'appuyer sur l'état des recherches scientifiques récentes en matière de gestion du stress et du bien-être au travail * La formation est centrée sur le contexte professionnel * La formation tient compte des spécificités du public cible	x	x	x	x		2 jours	Présentiel	Universel et généralisable Pluricontextuel
Saisir les enjeux, encourager et développer les pratiques collaboratives, l'intelligence collective et le travail d'équipe au niveau des pôles territoriaux, la collaboration avec les équipes éducatives, les CPMS et les partenaires externes.	Le travail d'équipe au niveau du pôle territorial La collaboration avec les équipes éducatives La collaboration jeune, école, pôle, CPMS, familles La collaboration avec les partenaires externes	Vers l'inclusion : collaborer autour des différents protocoles et des PIA au service de l'élève à besoins spécifiques	* Analyser des outils de soutien et d'accompagnement au profit de l'élève pour contribuer à la mise en application des protocoles d'intégration, d'aménagements raisonnables pour les élèves à besoins spécifiques et du PIA * Découvrir des pratiques de collaboration sur base d'analyse de situations amenées par les participants * Construire une vision commune des problématiques et des ressources des élèves pour faciliter l'inclusion	* S'appuyer sur les résultats de la recherche scientifique récente * La formation se base sur des outils amenés par les participants et le formateur * Favoriser une dynamique d'échanges entre participants aux profils différents * La formation peut se décliner selon le niveau d'enseignement : fondamental et/ou secondaire	x	x	x	x		2 jours	Présentiel	Universel et généralisable Pluricontextuel

Orientation de formation	Thème(s) concerné(s) par la formation	Intitulé de formation IFPC	Objectifs de la formation IFPC	Recommandations	Public cible				Durée	Modalités	Spécificités IR	
					Membre de l'équipe pluridisciplinaire d'un pôle territorial	Coordonnateur d'un pôle territorial	Membre des équipes éducatives des écoles (tous niveaux)	Membre des équipes pluridisciplinaires des CPMS				Précisions
Saisir les enjeux, encourager et développer les pratiques collaboratives, l'intelligence collective et le travail d'équipe au niveau des pôles territoriaux, la collaboration avec les équipes éducatives, les C.PMS et les partenaires externes.	Le travail d'équipe au niveau du pôle territorial La collaboration avec les équipes éducatives La collaboration jeune, école, pôle, CPMS, familles La collaboration avec les partenaires externes	Développement du travail collaboratif entre membres d'un pôle territorial et enseignants au service des élèves à besoins spécifiques	* Découvrir le sens, les enjeux, les cadres théoriques des pratiques collaboratives et de l'intelligence collective * Découvrir et analyser différentes formes et modalités de pratiques collaboratives à partir des besoins amenés par les participants * Analyser des outils de travail collaboratif et d'intelligence collective, envisager leur utilisation commune * Elaborer les pistes de transfert pour sa pratique	* La formation est basée sur les travaux du Pacte pour un Enseignement d'excellence et se base sur les textes légaux qui en découlent * La formation se base sur des analyses de cas ou mises en situation amenés par les participants * La formation aborde les notions de consultation collaborative, de co-enseignement, de co-intervention * La formation peut être déclinée selon un niveau d'enseignement : fondamental ou secondaire	x		x		Les membres des pôles territoriaux sont invités à venir accompagnés d'un ou des membre(s) du personnel des écoles coopérantes	2 jours	Présentiel	Universel et généralisable Pluricontextuel
Saisir les enjeux, encourager et développer les pratiques collaboratives, l'intelligence collective et le travail d'équipe au niveau des pôles territoriaux, la collaboration avec les équipes éducatives, les C.PMS et les partenaires externes.	La collaboration jeune, école, pôle, CPMS, familles	Communication assertive, écoute active et formulation de feedbacks constructifs pour la responsabilisation et l'implication de l'élève à besoins spécifiques	* Identifier les éléments de posture qui favorisent la responsabilisation et l'implication de l'élève dans ses apprentissages * S'approprier les notions de communication assertive, d'écoute active et de feedbacks constructifs * Appréhender le sens de l'utilisation de ces notions dans la relation avec l'élève * A partir de mises en situation scolaires, expérimenter la communication assertive, l'écoute active et la formulation de feedbacks constructifs	* La formation est basée sur les travaux du Pacte pour un Enseignement d'excellence et se base sur les textes légaux qui en découlent * La formation sera déclinée par niveau d'enseignement * La formation tient compte des enjeux suivants : bien-être des élèves, accrochage scolaire	x		x	x		2 ou 3 jours	Présentiel	Universel et généralisable Pluricontextuel
Saisir les enjeux, encourager et développer les pratiques collaboratives, l'intelligence collective et le travail d'équipe au niveau des pôles territoriaux, la collaboration avec les équipes éducatives, les C.PMS et les partenaires externes.	Le travail d'équipe au niveau du pôle territorial La collaboration avec les équipes éducatives La collaboration jeune, école, pôle, CPMS, familles La collaboration avec les partenaires externes	Développer un partenariat entre les différents acteurs (enseignants, membres des pôles territoriaux, CPMS et partenaires externes) au service des élèves à besoins spécifiques	* Appréhender le sens, les enjeux et les conditions de mise en place d'un partenariat efficace * Expérimenter et analyser des pratiques partenariales à mobiliser entre les membres des équipes pluridisciplinaires des pôles et leurs différents partenaires * S'exercer à la communication assertive, à l'écoute active et à la formulation des feedbacks utiles au développement de partenariats	* La formation est basée sur les travaux du Pacte pour un Enseignement d'excellence et se base sur les textes légaux qui en découlent * La formation peut se décliner par niveau d'enseignement : fondamental et/ou secondaire * Une journée doit être consacrée à la communication assertive, l'écoute active et la formulation de feedbacks * Les différents partenaires à prendre en compte sont : les membres des écoles partenaires et coopérantes, les membres des CPMS et les différents partenaires externes	x	x	x	x		2 ou 3 jours	Présentiel	Universel et généralisable Pluricontextuel
Saisir les enjeux, encourager et développer les pratiques collaboratives, l'intelligence collective et le travail d'équipe au niveau des pôles territoriaux, la collaboration avec les équipes éducatives, les C.PMS et les partenaires externes.	Le travail d'équipe au niveau du pôle territorial La collaboration avec les équipes éducatives	Gestion du changement au sein d'une équipe	* S'approprier le concept de gestion du changement et appréhender les enjeux qui en découlent pour les pôles territoriaux, les écoles et/ou les CPMS * Découvrir des clés d'analyse adaptées aux pôles territoriaux/écoles/CPMS et, en lien avec celles-ci, identifier des leviers d'action en termes de management et de leadership pour faciliter le changement * Découvrir des modèles et expérimenter des outils de gestion du changement	En lien avec l'objectif 2, les clés d'analyse permettront une vision systémique et prendront en compte notamment les notions suivantes : les valeurs, la culture, la structure organisationnelle, les niveaux de pouvoirs ... L'objectif 3 abordera spécifiquement la question de la résistance au changement			x		La formation est ouverte aux coordonnateurs d'un pôle territorial, des directions des écoles et des CPMS	2 ou 3 jours	Présentiel ou distanciel	Universel et généralisable Pluricontextuel
Soutenir le développement des compétences professionnelles, faire évoluer ses connaissances et ses pratiques dans sa fonction de membre de l'équipe pluridisciplinaire des pôles territoriaux, de coordonnateur des pôles territoriaux.	La collaboration avec les équipes éducatives	Ecole inclusive et besoins spécifiques : approfondissement pour le trouble XXX et aménagements raisonnables. Pistes didactiques et évaluation	* Découvrir les évolutions récentes de la recherche scientifique autour du trouble XXX * S'approprier les évolutions récentes sur les stratégies d'aménagements raisonnables pour le trouble XXX qui répondent aux besoins spécifiques des élèves et qui sont éventuellement profitables à l'ensemble de la classe * Développer des pratiques d'évaluation adaptées à diverses situations d'apprentissage	* La formation s'appuie sur les textes et fiches de la FWB, les ressources disponibles sur e-classe * La formation favorise une dynamique d'échanges entre participants * La formation propose des outils de veille scientifique * La formation peut se décliner selon le niveau d'enseignement : fondamental ou secondaire	x	x				2 jours	Présentiel, hybride ou distanciel	Universel et généralisable Pluricontextuel
Soutenir le développement des compétences professionnelles, faire évoluer ses connaissances et ses pratiques dans sa fonction de membre de l'équipe pluridisciplinaire des pôles territoriaux, de coordonnateur des pôles territoriaux.	La collaboration jeune, école, pôle, CPMS, familles	Mise à jour des connaissances scientifiques apportant un éclairage transversal sur le processus d'apprentissage XXX	* Mettre à jour des connaissances scientifiques en lien avec un ou plusieurs processus d'apprentissage XXX * Elaborer de manière réflexive des pistes de transfert en lien avec ses pratiques professionnelles	* La formation s'appuie sur des connaissances issues de recherches scientifiques récentes * L'offre peut être déclinée si elle vise un ou plusieurs processus d'apprentissage spécifiques * La formation propose des outils de veille scientifique * L'offre peut utiliser les apports suivants : neurosciences, neuromythes, les fonctions éducatives, la pédagogie universelle, l'intelligence émotionnelle, la gestion mentale...	x	x	x			2 jours	Présentiel, hybride ou distanciel	Universel et généralisable Pluricontextuel

Orientation de formation	Thème(s) concerné(s) par la formation	Intitulé de formation IFPC	Objectifs de la formation IFPC	Recommandations	Public cible				Durée	Modalités	Spécificités IR	
					Membre de l'équipe pluridisciplinaire d'un pôle territorial	Coordinateur d'un pôle territorial	Membre des équipes éducatives des écoles (tous niveaux)	Membre des équipes pluridisciplinaires des CPMS				Précisions
Soutenir le développement des compétences professionnelles, faire évoluer ses connaissances et ses pratiques dans sa fonction de membre de l'équipe pluridisciplinaire des pôles territoriaux, de coordonnateur des pôles territoriaux.	La collaboration avec les partenaires externes	Connaissances élémentaires en matière d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> * Découvrir les référentiels, en comprendre leur structure, et spécifiquement les attendus qu'ils contiennent * A partir des besoins exprimés par les participants, aborder des notions élémentaires en matière de didactique * Appréhender le sens et les enjeux de l'approche évolutive * Envisager les conditions favorables à la collaboration avec l'équipe éducative au service de l'élève 	<ul style="list-style-type: none"> * Il revient à l'opérateur de libeller son propre intitulé sur base de l'intitulé générique repris dans le programme. * L'offre sera déclinée selon le niveau d'enseignement * La formation s'appuie sur les textes et fiches de la FWB * Favoriser une dynamique d'échanges entre participants aux profils différents * L'objectif 2 sera travaillé de manière transversale tout au long de la formation * Les notions élémentaires en matière de didactique doivent être travaillées sur base des besoins exprimés par les participants * L'objectif 4 prend en compte les compétences spécifiques des membres de l'équipe pluridisciplinaire des pôles territoriaux 	x				Moins de 5 ans d'expérience dans les pôles territoriaux	2 jours	Présentiel ou hybride	Universel et généralisable Pluricontextuel

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 02 mars 2023 approuvant le programme général de formation professionnelle continue des membres de l'équipe éducative des écoles et des membres du personnel de l'équipe pluridisciplinaire des centres PMS pour la période entre les années scolaires 2023-2024 et 2028-2029 de l'Institut intermédiaire de la Formation professionnelle continue (IFPC).

Bruxelles, le 21 mars 2024.

Le Ministre-Président, en charge des Relations internationales, des Sports et de l'Enseignement de Promotion sociale,

Pierre-Yves JEHOLET

La Ministre de l'Education,

Caroline DESIR

Annexe 2 : Formations du programme général de formation professionnelle continue à destination des membres de l'équipe éducative des écoles (IFPC) ouvertes aux membres du personnel des pôles territoriaux.

Orientation de formation	Thèmes	Intitulé de formation IFPC	Objectifs de la formation IFPC	Recommandations	Public cible				
					Membre de l'équipe pluridisciplinaire d'un pôle territorial	Coordonnateur d'un pôle territorial	Membre des équipes éducatives des écoles (tous niveaux)	Membre des équipes pluridisciplinaires des CPMS	Précisions
Contribuer à rendre l'école inclusive et à la mise en place des Pôles Territoriaux	* Le sens, les enjeux, la philosophie, le cadre conceptuel, juridique et organisationnel de l'école inclusive, de l'intégration et des pôles territoriaux * La contribution des pôles territoriaux à l'école inclusive	Contribution des pôles territoriaux à l'école inclusive	* S'approprier le sens et les enjeux, les cadres théorique, juridique et organisationnel de l'école inclusive, de l'intégration et des pôles territoriaux * A partir des missions déléguées dédiées aux pôles territoriaux, élaborer des pistes d'actions concrètes pour une école plus inclusive	* S'appuyer sur les textes légaux de la FWB et les orientations internationales * Envisager l'école inclusive de manière systémique (partenariats internes et externes) * La formation peut se décliner selon le niveau d'enseignement : fondamental et/ou secondaire * S'appuyer sur l'expérience des participants et sur les besoins des élèves					
Contribuer à rendre l'école inclusive et à la mise en place des Pôles Territoriaux	* Le travail collaboratif entre les MDP de l'enseignement ordinaire et des MDP de l'enseignement spécialisé et/ou des pôles territoriaux * Le sens, les enjeux, la philosophie, le cadre conceptuel, juridique et organisationnel de l'école inclusive, de l'intégration et des pôles territoriaux	De l'intégration vers l'inclusion : quel cheminement ?	* Restituer le cadre de l'inclusion et les modalités de mise en œuvre d'un processus d'intégration scolaire * Identifier les conditions favorables sur lesquelles s'appuyer pour définir le projet d'intégration (objectifs, intervenants, modalités d'évaluation...) * Utiliser le PIA pour collaborer avec les différents partenaires (les collègues de l'ordinaire et du spécialisé)	* S'appuyer sur les textes et fiches de la FWB, les ressources disponibles sur e-classe et les orientations internationales	X	X	X		
Contribuer à rendre l'école inclusive et à la mise en place des Pôles Territoriaux	* Le sens, les enjeux, la philosophie, le cadre conceptuel, juridique et organisationnel de l'école inclusive, de l'intégration et des pôles territoriaux	Ecole inclusive : premiers pas	* S'approprier le sens et les enjeux, les cadres théorique, juridique et organisationnel de l'école inclusive, de l'intégration et des pôles territoriaux * Sur la base d'exemples, identifier des dispositifs pour soutenir une école plus inclusive * Déterminer les missions dévolues à chaque acteur et leur complémentarité	* S'appuyer sur les textes légaux de la FWB et des orientations internationales * Envisager l'école inclusive de manière systémique (partenariats internes et externes) * La formation peut se décliner selon le niveau d'enseignement : fondamental et/ou secondaire * S'appuyer sur l'expérience des participants et sur les besoins des élèves	X		X		
Contribuer au développement de la transition numérique dans l'enseignement	* Compétences numériques pédagogiques	Choix et intégration des outils numériques à ma pratique pédagogique en XX	* Découvrir des outils numériques au service des apprentissages et de la différenciation dans le cadre de l'école inclusive. * Rechercher, analyser et expérimenter les effets des outils numériques sur l'apprentissage (y compris l'évaluation), sur mon enseignement, sur la gestion de la classe et sur ma posture d'enseignant.	1. Les formations sont déclinées selon la discipline. Outre l'aspect disciplinaire, la déclinaison peut concerner un public spécifique ou une catégorie d'outils numériques. 2. Il ne s'agit pas d'une formation visant l'apprentissage technique d'un outil numérique. 3. Cette formation doit envisager les différents outils existant. 4. La formation a une visée réflexive et aborde la thématique de manière multicontextuelle. Elle se base sur des données scientifiques et expose celles-ci en toute transparence. 5. La formation sensibilise aux principales règles en matière de RGPD en lien précis avec le contenu travaillé. 6. La formation tient compte des biais liés aux stéréotypes de genre.	X	X	X		
Elaborer, mettre en œuvre et évaluer des processus et des pratiques de pilotage, de leadership au sein des écoles, dans une perspective collaborative et de développement professionnel et organisationnel	Le pilotage de l'école	Evaluation intermédiaire du contrat d'objectifs	* Fixer le cadre et les enjeux éducatifs liés au plan de pilotage * Cerner les finalités et le sens de l'évaluation intermédiaire * S'approprier le processus de l'évaluation intermédiaire * Développer une démarche réflexive autour de l'adaptation du contrat d'objectif	* Le processus de l'évaluation intermédiaire : de l'analyse préparatoire jusqu'au début de la mise en œuvre du contrat modifié * La formation est déclinée selon le niveau	X		X		
S'approprier l'approche évolutive de prise en charge des besoins d'apprentissages de tous les élèves via notamment des pratiques de différenciation pédagogique, l'observation fine et l'évaluation diagnostique et formative	* Le sens, les enjeux, la philosophie, le cadre juridique, institutionnel et conceptuel de l'approche évolutive * Le Dossier d'Accompagnement de l'Élève (DAcÉ) * Les pratiques de différenciation et l'accompagnement personnalisé * Les conditions propices qui soutiennent l'engagement, la curiosité et l'envie d'apprendre de tous les élèves * L'évaluation au service des apprentissages	L'approche évolutive : des leviers pour soutenir la réussite de tous les élèves	* Rappeler et approfondir le concept d'approche évolutive, sa philosophie dans le cadre du tronc commun * Identifier les dispositifs de soutien à la réussite et leur complémentarité dans le cadre de l'approche évolutive, en faire émerger leurs plus-values, au regard des pratiques professionnelles * Développer une démarche réflexive sur les pratiques professionnelles favorisant la mise en œuvre d'une approche évolutive efficace et efficiente	* Tenir compte des recommandations suivantes : liaison entre différenciation, dimension réflexive et évaluation/observation et formalisation via le DAcÉ, dispositifs spécifiques complémentaires de différenciation et d'accompagnement personnalisé * L'opérateur tient compte des publications et outils fournis par la FWB (e-classe, enseignement.be), du tronc commun	X	X	X		
Encourager et développer les pratiques collaboratives et l'intelligence collective à partir des besoins de la communauté éducative et des partenaires externes	* Elaboration d'une dynamique collective de développement professionnel via le plan de formation * Les pratiques collaboratives * La construction et entretien d'une dynamique collective au sein de l'équipe éducative * Le sens, les enjeux, la philosophie et le cadre conceptuel et juridique de la vision collective du métier	Développement du plan de formation, un dispositif collectif	* Découvrir le sens, les enjeux et les cadres théorique et juridique du plan de formation * Expérimenter et analyser des outils de recueil des besoins et d'identification des compétences déjà présentes * Analyser les conditions favorisant l'élaboration d'un plan de formation qui prend en compte les dimensions individuelles et collectives dans une perspective évolutive * Découvrir le plan de formation en ligne, ses modalités d'utilisation et le sens de sa mise en place * Réfléchir à des stratégies pour transférer les acquis des formations au sein de l'école, du pôle territorial, du CPMS	* La formation est basée sur les travaux du Pacte pour un Enseignement d'Excellence et se base sur les textes légaux qui en découlent * La formation sera ajustée en fonction de l'évolution des dispositions prises en rapport au plan de formation	X				

Orientation de formation	Thèmes	Intitulé de formation IFPC	Objectifs de la formation IFPC	Recommandations	Public cible				
					Membre de l'équipe pluridisciplinaire d'un pôle territorial	Coordonnateur d'un pôle territorial	Membre des équipes éducatives des écoles (tous niveaux)	Membre des équipes pluridisciplinaires des CPMS	Précisions
Elaborer, mettre en œuvre et évaluer des processus et des pratiques de pilotage, de leadership au sein des écoles, dans une perspective collaborative et de développement professionnel et organisationnel	* Le processus formatif et les plans de formation	Pilotage du processus formatif dans le cadre des contrats d'objectifs	<ul style="list-style-type: none"> * S'approprier les enjeux et la philosophie du pilotage du processus formatif au sein des écoles et des pôles territoriaux * Développer une démarche réflexive autour : <ul style="list-style-type: none"> - de la mise en œuvre du processus formatif - du soutien aux équipes - du sens et de l'articulation des outils de pilotage de la formation (plans de formation et portfolio) * Découvrir des outils facilitant le pilotage du processus formatif 	<p>L'offre doit veiller à la complémentarité avec la formation de base au plan de formation.</p> <p>L'offre tient compte de l'analyse des besoins et des stratégies de transfert nécessaires au pilotage du processus formation.</p>					
Soutenir le développement des compétences professionnelles des directions/ coordonnateurs	Le leadership (partagé, distribué)	Leadership partagé, mutualisation des influences	<ul style="list-style-type: none"> * S'approprier le cadre théorique du leadership partagé et distribué * Reconnaître et prendre en compte le leadership qu'exercent les membres du personnel en situation : enjeux, freins et leviers * Développer des outils pour instaurer une organisation du travail permettant de combiner au mieux les apports de chacun 	<ul style="list-style-type: none"> * L'appropriation du leadership partagé et distribué doit être envisagé dans le cadre scolaire * La formation se base sur les documents et ressources de la FWB, notamment l'Avis n°3 du Pacte pour un Enseignement d'excellence 		X	X		Directions d'école Coordonnateurs de pôles

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 02 mars 2023 approuvant le programme général de formation professionnelle continue des membres de l'équipe éducative des écoles et des membres du personnel de l'équipe pluridisciplinaires des centres PMS pour la période entre les années scolaires 2023-2024 et 2028-2029 de l'institut intermédiaire de la Formation professionnelle continue (IFPC).

Bruxelles, le 21 mars 2024.

Le Ministre-Président, en charge des Relations internationales, des Sports et de l'Enseignement de Promotion sociale,

Pierre-Yves JEHOLET

La Ministre de l'Éducation,

Caroline DESIR

Annexe 3 : Formations du programme général de formation professionnelle continue à destination des membres de l'équipe pluridisciplinaire des Centres PMS (IFPC) ouvertes aux membres du personnel des pôles territoriaux.

Orientation de formation	Thèmes	Intitulé de formation IFPC	Objectifs de la formation IPFC	Recommandations	Public cible				
					Membre de l'équipe pluridisciplinaire d'un pôle territorial	Coordonnateur d'un pôle territorial	Membre des équipes éducatives des écoles (tous niveaux)	Membre des équipes pluridisciplinaires des CPMS	Précisions
Comprendre, s'approprier et questionner les fondamentaux du métier des agents PMS notamment la posture d'accompagnant, les aspects juridiques, éthiques et déontologiques, le cadre institutionnel et la démarche méthodologique et les compétences transversales	<p>* Posture d'accompagnant (non jugement, vision globale, réflexivité)</p> <p>Compétences transversales 1/ Communication, assertivité et négociation 2/ Rapport aux médias 3/ Animation de groupes 4/ Gestion de projets et créativité</p>	Echanges et analyses de pratiques sur la compétence transversale XXX	<p>* Echanger des expériences de pratiques en lien avec la compétence transversale visée</p> <p>* Construire et/ou utiliser des outils d'analyse réflexive</p> <p>* Elaborer des pistes d'actions afin de faire évoluer ses pratiques</p>	<p>* Si la formation le justifie, elle peut être déclinée selon deux compétences transversales :</p> <p>1/ Communication, assertivité et négociation*</p> <p>2/ Rapport aux médias 3/ Animation de groupes* 4/ Gestion de projets et créativité*</p> <p>* Les membres des équipes pluridisciplinaires des pôles territoriaux sont concernés par les compétences transversales accompagnées d'un astérisque.</p>	X			X	
Comprendre, s'approprier et questionner les fondamentaux du métier des agents PMS notamment la posture d'accompagnant, les aspects juridiques, éthiques et déontologiques, le cadre institutionnel et la démarche méthodologique et les compétences transversales	<p>* Cadre juridique, éthique et déontologique</p> <p>* Posture d'accompagnant (non jugement, vision globale, réflexivité)</p>	Le secret professionnel	<p>* Définir le cadre légal, juridique et déontologique du secret professionnel en lien avec les CPMS et les pôles territoriaux</p> <p>* Se situer entre le secret professionnel et le droit à l'information (secret professionnel partagé et limites)</p> <p>* Identifier les conditions d'engagement de sa responsabilité dans ce domaine</p> <p>* Débattre et construire de bonnes pratiques, procédures et stratégies à mener au sein des CPMS et des pôles territoriaux</p>	La formation doit prendre en compte des situations où la loi n'est pas une indication dans laquelle on trouve les réponses directement applicables à toutes les situations...	X			X	
Saisir les enjeux, questionner et développer le travail d'équipe au niveau du centre, et la collaboration avec les équipes éducatives et avec les partenaires extérieurs/ le réseau	* Le travail d'équipe au niveau du centre	Intelligence collective et travail pluridisciplinaire	<p>* Découvrir le concept d'intelligence collective, les principes qui la composent et ses conditions d'émergence</p> <p>* Analyser des méthodes et des outils favorisant l'intelligence collective en équipe pluridisciplinaire</p> <p>* Transférer les outils découverts dans sa pratique professionnelle</p>	* La formation envisage les intervenants suivants : - équipe pluridisciplinaire - équipe éducative - partenaires externes	X			X	
Saisir les enjeux, questionner et développer le travail d'équipe au niveau du centre, et la collaboration avec les équipes éducatives et avec les partenaires extérieurs/ le réseau	<p>* Le travail d'équipe au niveau du centre</p> <p>* La collaboration avec les équipes éducatives</p> <p>* La collaboration avec les partenaires extérieurs/réseau</p>	Travail collaboratif	<p>* Dégager le sens et les enjeux du travail collaboratif sur la base de l'analyse de cas pratiques</p> <p>* Identifier des outils et des ressources pour le travail collaboratif</p> <p>* Découvrir et expérimenter des modalités de travail collaboratif adaptées à ses pratiques</p> <p>* Partager ses expériences de terrain</p>	* La formation envisage les intervenants suivants : - équipe pluridisciplinaire - équipe éducative - partenaires externes	X			X	
Favoriser et participer aux actions en lien avec le bien-être des élèves à l'école	* Compétences comportementales	Développement des compétences comportementales des élèves	<p>* S'approprier le cadre scientifique des compétences comportementales</p> <p>* Analyser des outils et des pratiques permettant de développer les compétences comportementales des élèves</p> <p>* Baliser les actions possibles des agents PMS et des membres des pôles territoriaux dans le cadre de leur rôle et de leurs missions</p>	/	X			X	

Annexe 3 : Formations du programme général de formation professionnelle continue à destination des membres de l'équipe pluridisciplinaire des Centres PMS (IFPC) ouvertes aux membres du personnel des pôles territoriaux.

Orientation de formation	Thèmes	Intitulé de formation IFPC	Objectifs de la formation IFPC	Recommandations	Public cible					
Comprendre et s'appropriier les enjeux et les attentes du système éducatif et leur traduction en termes de pratiques professionnelles des agents PMS	* Enjeux du système éducatif ; vision systémique et missions de l'enseignement obligatoire, y compris les objectifs d'amélioration du système éducatif	Enjeux du système éducatif en lien avec les réformes en cours XXX Point d'attention: Par rapport à la thématique de l'accrochage scolaire, l'ouverture de cette formation ne sera effective pour les membres du personnel des pôles territoriaux que quand des balises juridiques existeront sur le rôle des pôles en tant qu'acteur dans ce cadre.	* S'approprier les enjeux du système éducatif : vision systémique et missions de l'enseignement obligatoire * S'approprier la logique et le cadre de la réforme visée * Identifier les implications pour son métier	* La formation peut se décliner suivant une réforme actuelle visée notamment le PEQ*, l'école inclusive*, le tronc commun, l'accrochage scolaire*, l'approche évolutive*, les pôles territoriaux*, PECA... * Les membres des équipes pluridisciplinaires des pôles territoriaux sont concernés par les réformes accompagnées d'un astérisque	X			X		
Comprendre et s'appropriier les évolutions de la société et leurs implications pour les pratiques professionnelles des agents PMS	* La lutte contre les discriminations * La précarité * La multiculturalité	Gestion des situations de discrimination	* Situer la discrimination dans le contexte scolaire et les enjeux qui en découlent * Analyser des situations scolaires porteuses de discrimination * Déterminer des modalités de prévention et d'accompagnement * Partager des expériences de terrain	* Prendre en compte le rôle et les obligations professionnelles de chacun	X			X		
Comprendre et s'appropriier les enjeux de l'école inclusive afin de contribuer à son développement	* Sens, enjeux, philosophie, concepts et cadre de l'école inclusive	Ecole inclusive et besoins spécifiques : pistes de soutien et d'accompagnement	* S'approprier le sens, les enjeux et le cadre institutionnel de l'école inclusive dans le cadre de l'approche évolutive * Mettre à jour ses connaissances en matière d'inclusion scolaire sur la base de références théoriques récentes * Situer le rôle de l'agent du CPMS et des membres des pôles territoriaux dans le cadre de l'école inclusive *Elaborer des pistes d'actions pour favoriser des partenariats au bénéfice de l'élève	* S'appuyer notamment sur les textes et fiches de la FWB, sur e-classe et sur les orientations internationales récentes * Favoriser une dynamique d'échanges entre participants * Le partenariat concerne : -les équipes éducatives de l'enseignement ordinaire -les équipes des pôles territoriaux -les responsables légaux et les partenaires externes	X			X		
Comprendre et s'appropriier les enjeux de l'école inclusive afin de contribuer à son développement	*Soutien et accompagnement des élèves à besoins spécifiques	Ecole inclusive et besoins spécifiques : échanges de pratiques professionnelles	* Favoriser les échanges réflexifs sur la base des pratiques professionnelles des participants * Elaborer des pistes d'actions communes de soutien et d'accompagnement des élèves à besoins spécifiques	* Favoriser une dynamique d'échanges entre participants.	X			X		
Faire évoluer ses connaissances, sa posture et ses pratiques concernant le repérage des difficultés, le diagnostic et la guidance	Processus d'observation dans la pratique d'intervention de l'équipe pluridisciplinaire du CPMS	Processus d'observation dans la pratique d'intervention de l'équipe pluridisciplinaire du CPMS et des pôles territoriaux	* S'approprier le sens, les enjeux et les cadres théorique et déontologique du processus d'observation dans la pratique d'intervention * Explorer les domaines spécifiques (psychologique, social, physique, médical) sur lesquels portent les observations * Sélectionner et apprendre à utiliser des outils et des méthodes d'observation de l'élève en vue d'établir un diagnostic * Préciser les interventions envisageables avec l'élève en équipe CPMS/pôle territorial et les pistes de travail à mener avec les partenaires	* Les domaines d'observation sont : le développement psychoaffectif, le développement psychomoteur et physique, le développement relationnel, les apprentissages * Les outils et les méthodes peuvent être : grilles d'observation, bilans psychoaffectifs, questionnaires proposés à l'élève, entretien individuel... * Les partenaires peuvent être : les parents, les enseignants, la direction de l'école, AMO, SAS, PSE, équipes mobiles...	X			X		

Annexe 3 : Formations du programme général de formation professionnelle continue à destination des membres de l'équipe pluridisciplinaire des Centres PMS (IFPC) ouvertes aux membres du personnel des pôles territoriaux.

Orientation de formation	Thèmes	Intitulé de formation IFPC	Objectifs de la formation IFPC	Recommandations	Public cible				
Faire évoluer ses connaissances, sa posture et ses pratiques en lien avec la gestion des situations de crises	* Gestion des situations de crise (notion de danger, rôles, ressources , différents moments)	Bases de la gestion de situations de crises	* Mettre à jour ses connaissances en lien avec les situations de crise * Évaluer la notion de danger dans une situation de crise particulière * Envisager des procédures à mettre en œuvre avant, pendant et après une situation de crise * Identifier les ressources et les partenaires pour gérer une situation de crise	* La formation distingue l'incident inhabituel et la situation de crise * La formation assure la confidentialité des échanges entre participants	X			X	

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 02 mars 2023 approuvant le programme général de formation professionnelle continue des membres de l'équipe éducative des écoles et des membres du personnel de l'équipe pluridisciplinaires des centres PMS pour la période entre les années scolaires 2023-2024 et 2028-2029 de l'Institut intermédiaire de la Formation professionnelle continue (IFPC).

Bruxelles, le 21 mars 2024.

Le Ministre-Président, en charge des Relations internationales, des Sports et de l'Enseignement de Promotion sociale,

Pierre-Yves JEHOLET

La Ministre de l'Éducation,

Caroline DESIR